



LANCEMENT
OFFICIEL DU

**PROJET INTEGRE
D'APPUI A L'AUTONOMISATION
ECONOMIQUE DES REFUGIES
AU TOGO**



Représentation au Togo
Bd Jean Paul II, 31SJO
Angle rue YEBU-YEBU BP 911
Tél/Fax (+228) 22 20 96 61
dialmar@unhcr.org
takpa@unchr.org





P8

VISITE
DU SITE

Sommaire

CONTEXTE ET
JUSTIFICATION P4TANDJOUARE ET
BOLOU-KPODAVE... P6GRAND
REPORTAGE P10

TEMOIGNAGE P14

LE REFUGIE
AUJOURD'HUI P18

Carte du Togo
avec localisation
des zones du projet

En suivant les recommandations du siège et de la représentation régionale basée à Dakar, le HCR au Togo est amené à assurer l'opération selon les étapes de restructuration. Ainsi, c'est pour la mise en œuvre de ces recommandations qu'il convient de réaliser une activité d'envergure en vue

BREF APERÇU DU PROJET



de soutenir le Gouvernement togolais dans la recherche de solutions durables pour les réfugiés. Dans cet esprit, le HCR en collaboration avec ses partenaires a initié ce Projet intégré d'appui à l'autonomisation économique des réfugiés sur le sol togolais. Les zones essentiellement concernées par ledit projet sont les régions maritimes (au Sud) et des savanes (au Nord).

Ceci dans le but d'assister non seulement les réfugiés de ces zones mais aussi les autochtones issus de ces communautés locales qui les ont soutenus tout le long de leur refuge. Ce faisant, 250 réfugiés dont 200 au Nord et 50 au Sud plus 350 autochtones membres des communautés hôtes, en bénéficieront.

Par prévision, le HCR accompagnera le projet sur une durée de 2 ans, en appui avec des experts et prestataires techniques de la place. Ainsi, les bénéficiaires sont encouragés à pratiquer des activités agropastorales dans une approche intégrée avec le soutien du projet. Ce projet est financé à hauteur de *Trois cent quatre millions deux cent quarante milles* (304.240.000) FCFA soit environ *Cinq cent vingt mille trois cent quatre-vingt-seize* (520.396) \$US.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

(Extrait du discours de Madame la Représentante du HCR au Togo, **Mariam Diallo**)

La mission du HCR est la protection internationale des réfugiés et la recherche de solutions durables à leur situation. Cette noble mission ne peut réussir sans l'appui du Gouvernement. En effet, cela fait plus de 33 ans que les premiers réfugiés sont arrivés au Togo en provenance du Ghana et depuis lors, le Gouvernement togolais n'a aménagé aucun effort pour leur protection et assistance. Nous pouvons citer entre autres les sites offerts par le Gouvernement depuis bien longtemps dans la région du Nord avec un Camp toujours existant à Tandjouaré et un peu plus récent en pleine ville de Lomé avec le Camp d'Avépozo bien connu de tous. C'est le lieu de présenter encore une fois de plus les sincères remerciements du HCR au Gouvernement Togolais.

Eu égard à cette longue durée d'asile des réfugiés au Togo, il est donc important d'aller vers les solutions durables les plus bénéfiques pour eux. De ce point de vue, l'Intégration Locale (IL) est considérée comme la solution la plus appropriée pour ceux qui ne souhaitent pas rentrer dans leur pays d'origine. Cet appui combien important en ressources financières illustre la bonne volonté du HCR à accompagner le Gouvernement dans ces efforts d'assister et de protéger les réfugiés jusqu'au bout.

Quelles sont les infrastructures déjà existantes et réalisées par le HCR ?

- ✓ Il convient de rappeler que le HCR a fait beaucoup de réalisations, notamment dans la région des Savanes au Nord en y construisant des écoles et des centres de santé et en aidant avec les équipements nécessaires.
- ✓ Le HCR a contribué aux infrastructures routières en réalisant des ponts dans les préfectures de la Plaine de Mô et de Tandjouaré.

- ✓ Toujours dans le cadre d'aider les populations et de sceller la coexistence pacifique entre les réfugiés et leurs hôtes, le HCR a réalisé des forages, contribué au développement des marchés ruraux et des locaux de coopératives.

- ✓ Et plus récemment au mois de Mai 2016, le HCR a réalisé et mis à production, un complexe de Poulailier traditionnel amélioré (PTA) qui est en pleine expansion au Camp de Tandjouaré

En questions - réponses sur ledit projet

- Arrangements assurés auprès des autorités administratives pour un appui technique et organisationnel

- ✓ L'accompagnement technique des bénéficiaires par un expert en la matière dont l'ICAT;
- ✓ La formation sur les techniques de production, d'élevage et de commercialisation de produits agricoles;
- ✓ L'implication des bénéficiaires dans les organisations paysannes ou coopératives agricoles.

- Installation des coopératives utiles aux moyens de production

- ✓ La facilitation de l'accès sécurisé aux facteurs de production (terres cultivables, intrants);
- ✓ L'appui à la construction des infrastructures d'élevage (Poulailier, Bergerie, Porcherie, etc.);
- ✓ L'appui à l'acquisition des géniteurs (animaux de démarrages).

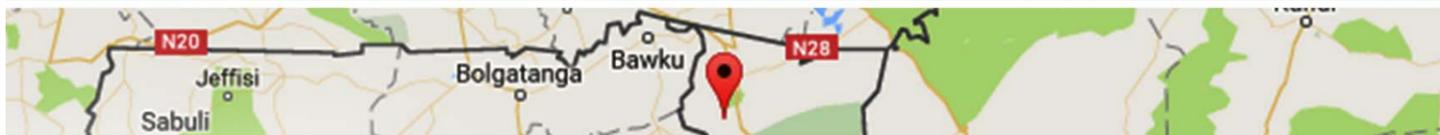
TANDJOUARE ET BOLOU-KPODAVE OU L'EXPERIENCE D'UNE PHASE PILOTE REUSSIE

TANDJOUARE : Un camp des réfugiés abrite un complexe d'aviculture

La première expérience pilote en cours dans le cadre de ce projet est, la construction d'un complexe d'aviculture traditionnelle améliorée composée de 12 unités de Poulailers traditionnels améliorés (PTA).

Les PTA sont entièrement équipés en matériels d'élevage et de reproducteurs (poules et coqs) au profit de 12 bénéficiaires dont 11 femmes et donnent déjà des résultats encourageants.

Les activités de ce complexe ont démarré juste après son inauguration le 26 mai 2016 par, la Représentante du HCR au Togo, Mme Mariam Diallo, ensemble avec les partenaires gouvernementaux.



BOLOU-KPODAVE : 7 hectares mobilisés en faveur de 50 réfugiés

Bolou-Kpodavé (sud-Togo), localité située à environ 50 km de Lomé, est traversée par le fleuve Zio. Elle présente d'énormes atouts agricoles.



“
**Bolou-Kpodavé a
manifesté sa pleine
adhésion au projet**
”

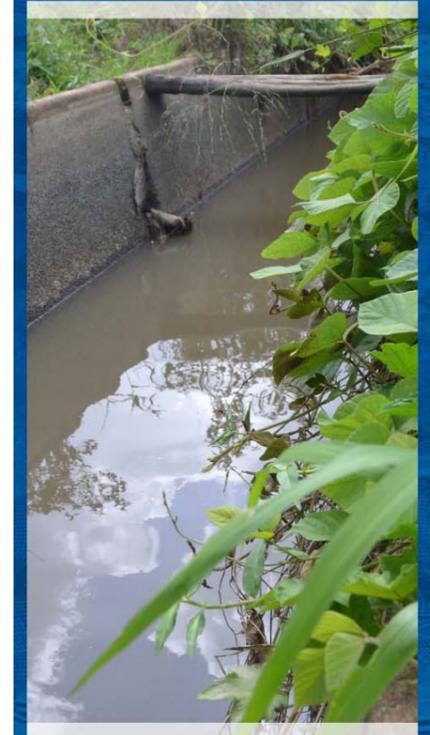
La population, en majorité Ewé (peuple du sud-Togo) qui vit en parfaite symbiose avec les étrangers, a manifesté son adhésion pleine et entière au projet.



Les autochtones, représentés au lancement officiel vendredi 28 octobre 2016, ont exprimé au HCR Togo, leur engagement à faire réussir le projet et à œuvrer pour une parfaite cohésion avec les réfugiés.



Outre les cultures maraîchères et céréalières, le projet prévoit à Bolou-Kpodavé, l'élevage de petits ruminants, des volailles et porcs et initiera si possible avec le temps, la pisciculture.



**Dans cette localité,
50 réfugiés de diverses
nationalités seront
bénéficiaires.**



En mouvement sur le site des cultures



De gauche à droite: K. Gani, DC du Ministère de l'Action Sociale ; A. Monteiro, Représentant de la FAO ; M. Diallo, Représentante du HCR et en arrière plan A. Keto, coordonnatrice de la CNAR

VISITE DU SITE

et repiquage symbolique de
plants

La Représentante du HCR au Togo, après la Cérémonie du lancement, a visité le site de 7 hectares réquisitionné pour le projet, en compagnie de son collègue de la FAO et des autorités gouvernementales et locales.

Sur le site, elle a procédé avec son collègue et les autorités gouvernementales, au repiquage symbolique de plants en zones de cultures maraîchères.

Un système d'irrigation du site sera bientôt mis en place à partir du canal du fleuve Zio aménagé par le Gouvernement et ses partenaires en développement, dans les années antérieures et réhabilité tout récemment dans la zone.



Repiquage de plants maraîchers



Interview avec la presse togolaise



Chefs traditionnels de la localité



Briefing sur les délimitations et l'étendue du site du projet



GRAND REPORTAGE



Vu d'ensemble des bénéficiaires composés des réfugiés de plusieurs nationalités (Ivoiriens, Rwandais, Centrafricains et Congolais)

Et Le Rêve Du Projet Agro-Pastoral Pour Les Réfugiés Devient Une Réalité Au Togo !

“ *En avant...* ”

La Représentante du HCR au Togo, Mme Mariam Diallo a lancé officiellement le vendredi 28 octobre 2016 à Bolou- Kpodavé (50 km de la ville de Lomé) dans la préfecture du Zio (Sud Togo), le Projet intégré d'appui à l'autonomisation économique des réfugiés au Togo. Le projet vise à accompagner les réfugiés à mener des activités génératrices de revenus et à s'intégrer localement dans les communautés.

“
7 hectares disponibles et mis
à la disposition des bénéficiaires
”

A Bolou-Kpodavé, 50 réfugiés de différentes nationalités (ivoirienne, centrafricaine, congolaise, rwandaise) en sont bénéficiaires et auront pendant la durée du projet à mener des activités agropastorales notamment les cultures maraîchères, céréalières et l'élevage.

D'un coût total de 304 millions de FCFA, le projet sera exécuté sur une durée de 2 ans. 7 hectares sécurisés sont déjà mis à la disposition des réfugiés urbains bénéficiaires de la région maritime.

« C'est pour aider les réfugiés à contribuer non seulement au développement du pays mais à être auto-suffisants et à se prendre en charge eux-mêmes » ,

a déclaré Mme Mariam Diallo, Représentante du HCR au Togo.



Le Secrétaire Général de la préfecture du Zio, **M. Yendoubé Bandekine**, Représentant le préfet a vanté les mérites du Togo en qualité de terre d'hospitalité surtout pour les réfugiés Ouest Africains. « Ce projet lancé en faveur des réfugiés et leurs hôtes est une importante contribution au développement des communautés à la base pour lequel oeuvre inlassablement le Gouvernement dans notre préfecture », a-t-il indiqué

Pour sa part, le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Action Sociale, **M. Koffi Gani** s'est aussi félicité de l'initiative du HCR Togo qui montre la voie des solutions durables aux réfugiés résidents au Togo.

« Le gouvernement adhère pleinement à ce projet en faveur des réfugiés et des communautés rurales. », a-t-il déclaré



Le porte-parole des réfugiés, **M. Julien Yohou** a pour sa part, félicité également « le HCR et les autorités togolaises qui multiplient depuis des années des initiatives en faveur des réfugiés sur le sol togolais ».

« Tous ces processus contribuent réellement et positivement à un rêve meilleur », a-t-il lâché. Les populations autochtones ont pour leur part exprimé leurs vives satisfactions d'accueillir les réfugiés pour une cohabitation qui y va dans l'intérêt de tous à travers ce projet porteur. « Avec les réfugiés, il n'y a pas de difficultés majeures à part quelques barrières linguistiques. A force d'initier les réfugiés, certains arrivent déjà à parler notre langue locale (Ewé) », a-t-il reconnu.



En lançant officiellement le projet, la Représentante du HCR au Togo, Mme Mariam Diallo a qualifié le projet de solution durable pour une meilleure intégration des réfugiés dans les communautés locales'. Au Togo, le HCR ne pouvait trouver mieux que monter un projet agropastoral pour appuyer les réfugiés dans leur volonté d'intégration locale.

Nous voulons des réfugiés assez autonomes capables de contribuer au développement des communautés locales hôtes', a déclaré Mme Diallo. 'Le projet est aussi une reconnaissance envers les populations autochtones qui les ont soutenus d'où un volet qui concerne les populations. Elle assure que la mise en oeuvre de ce projet contribuera significativement au développement des zones ciblées.

...pour la réussite ”

LES TEMOIGNAGES



GANI
KOFFI

Directeur de cabinet du
ministère de l'action sociale

Le gouvernement adhère totalement à ce projet. Nous sommes en phase avec le Haut-commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR) dans la mise en œuvre de ce projet. Le HCR est en train de se retirer progressivement et il revient à la partie gouvernementale, de prendre la relève. Donc,

c'est une opération que nous pilotons ensemble avec le HCR et les partenaires. Nous voulons que les réfugiés prennent une part active en y adhérant et à s'investissant totalement parce que c'est un projet très important financé à plus de 300 millions FCFA. Il est important qu'ils acceptent par leur adhésion, en s'investissant afin de se l'approprier. L'autre innovation du projet, c'est qu'il va au-delà des réfugiés, il implique également les autochtones. C'est un projet qui aura des effets induits et sur les réfugiés et sur les populations autochtones.



AMBROISE
FANTCHEDE

Directeur de la Formation, de la Diffusion
des Technologies et des Organisations
Professionnelles Agricoles / Ministère de l'Agriculture

Ce projet est en parfaite cohérence avec la politique agricole du Togo et contribuera à renforcer les efforts du gouvernement en matière d'autonomisation des organisations paysannes qui sont invitées à travailler en harmonie avec les réfugiés.



JULIEN
YOHOU

Porte-parole des
réfugiés bénéficiaires

Nous disons un très grand merci au HCR qui a engagé depuis des années de nombreuses initiatives en faveur des réfugiés sur le sol togolais. Tous ces processus contribuent réellement et positivement à un rêve meilleur. Le site de Bolou-Kpodavé est très propice pour la réalisation du projet intégré d'appui à l'autonomisation économique des réfugiés au Togo. Le village est baigné par le fleuve Zio, une immense richesse naturelle et une population très sociable. C'est un bon choix d'y mettre en place un site pour le projet. Nous invitons la communauté internationale et les

bailleurs de fonds à soutenir ce projet, fiable et pérenne', a-t-il exhorté. Nous sommes très mobilisés pour accompagner ce projet. Conscient de notre avenir loin de nos pays, nous allons tout mettre en œuvre que ce projet réussisse. Ce que nous avons dit, ce n'est pas de mots en l'air mais cela relève de notre engagement. Sur notre cohabitation avec les populations, nous nous sentons bien ici comme chez nous avec l'accueil et l'hospitalité des populations. Il n'y a pas de problème et nous croyons que grâce à ce bon climat le projet ira loin.



MARIAM
DIALLO

Madame la Représentante
du HCR au Togo

Le Projet intégré d'appui à l'autonomisation économique des réfugiés que nous venons de lancer officiellement, est un projet qui vise l'intégration locale des réfugiés au Togo. Il est initié dans le cadre de la recherche des solutions durables préconisées par le HCR aux réfugiés. Il procédera par un renforcement de capacités techniques et organisationnelles des réfugiés qui seront appuyés en kits nécessaires pour la production agropastorale. Parallèlement, un effort d'intégration des réfugiés dans les organisations paysannes sera fait de sorte à pérenniser leurs appuis-accompagnement par les structures techniques de l'Etat et/ou des ONG locales présentes sur le terrain. Le projet développera la production

et la commercialisation des produits agricoles végétaux et animaux aux fins d'améliorer les revenus de l'ensemble des bénéficiaires y compris les autochtones. A terme, le HCR voudrait laisser au Gouvernement à travers ce projet, un centre agropastoral modèle qui profitera aux populations locales en termes de technologies et d'entrepreneuriat agricole. Aussi, notre organisation veut-elle montrer un bel exemple d'intégration africaine dans laquelle, plusieurs nationalités cohabitent ensemble et sont au service d'un intérêt commun notamment le développement local. Ce qui a poussé le HCR à aller en partenariat avec le Gouvernement dans ce projet dans l'intérêt de la durabilité des actions et du bien des bénéficiaires.

LES TEMOIGNAGES

GUEDJE
MESSAN
KODJO



Porte-parole
des autochtones

Nous recevons les réfugiés comme ils font partie de notre communauté et nous veillerons à ce qu'ils soient à l'aise et ne soient pas inquiétés. Nous allons les appuyer par les conseils sur les cultures appropriées à chaque saison dans notre localité. Avec les réfugiés il n'y a pas de difficultés majeures, c'est seulement au niveau de la communication. La population étant paysanne et la majorité non instruite, il y a parfois des discordances à comprendre les langues française et locale mais à force d'initier les réfugiés certains arrivent déjà à parler notre langue (Ewé). Par rapport au projet nous nous réjouissons du choix de notre localité. L'accueil des réfugiés par notre milieu fera qu'il sera connu de part le monde. La réussite de ce projet pour laquelle nous allons tous œuvrer, fera que d'autres bailleurs seront intéressés par notre localité et y interviendront en faveur de son développement.

BANDEKINE
YENDOUBE



Secrétaire Général de
la Préfecture de Zio

Le Togo fidèle à sa vocation de terre d'hospitalité et d'accueil, est le territoire d'enracinement par excellence des réfugiés africains surtout ceux de l'Afrique de l'ouest. Le lancement de ce projet à l'intention des réfugiés est à saluer et impactera positivement la vie des concernés par leur installation et aide à mener des activités économiques. Nous devons nous réjouir de ce projet à plus d'un titre car tout en permettant aux réfugiés de se prendre en charge, il contribuera sensiblement à la relance de la production agricole.



Groupe folklorique Bôbôbô de Bolou-Kpodavé en pleine prestation

COIN D'HISTOIRE



Bolou-Kpodavé se trouve à environ 15 km de la ville de Tsévié (chef de lieu de la région maritime). Bolou est né de la diaspora Ewé qui a quitté Notsé à la recherche notamment de l'eau.

A la découverte du fleuve Zio, la population s'est installée depuis plusieurs années et vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage.

LES CHIFFRES CLES !

Réfugiés bénéficiaires

250

Autochtones bénéficiaires

350

Coût de l'investissement

304.240.000

Durée

2 ans

Domaine d'intervention : culture maraîchère, élevage, pisciculture etc.





Photo de famille avec les autorités gouvernementales et locales, les représentants des agences soeurs du système des Nations Unis (FAO et UNICEF), les partenaires d'exécution, les chefs traditionnels et les Réfugiés.

LE REFUGIE AUJOURD'HUI

Le Togo est une terre d'accueil traditionnelle pour les réfugiés. Selon les résultats de la dernière opération de vérification, il y aurait 13.083 réfugiés au Togo dont **9.608** ruraux (presque tous ghanéens) et **3.475** urbains, majoritairement ivoiriens (à plus de 72%). Il y aurait encore **724** demandeurs d'asile. Les pouvoirs publics ont introduit des nouveautés dont une carte d'identité du réfugié qui lui permet, au même titre que n'importe que Togolais, de créer son entreprise, de s'intégrer complètement en bénéficiant des services publics de l'éducation et de la santé.

Une nouvelle loi sur le statut des réfugiés a été votée par les députés togolais. Le texte vise à promouvoir et à protéger les droits des milliers de réfugiés et demandeurs d'asile installés au Togo et ce, conformément à la convention de Genève du **28 juillet 1951**. La grande nouveauté de cette loi c'est la création d'une commission de recours qui donnera une seconde chance en cas de rejet par la commission nationale pour les réfugiés. Selon le texte adopté, est reconnu comme réfugié au Togo toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa

race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social. Le statut couvrira l'ensemble de la famille. Le réfugié devra s'abstenir de mener des activités susceptibles de créer une tension entre le Togo et son pays d'origine. Lors d'un récent déplacement au Togo, Madame la Représentante Régionale du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) avait plaidé pour l'adoption de cette loi qui protège les réfugiés et réduit les risques d'apatridie.

LE HCR ET LE GOUVERNEMENT



Le HCR entend réduire ses interventions au Togo. A cet effet la collaboration entre le Gouvernement et le HCR s'est renforcée pour la cause des réfugiés. Le Gouvernement est partenaire du HCR sur le Projet intégré d'appui à l'autonomisation des réfugiés au Togo.

... s'engagent dans l'Intégration Locale des réfugiés au Togo

Les actions du HCR au Togo sont aujourd'hui plus orientées vers les solutions durables dont l'Intégration Locale. Le projet agropastoral lancé officiellement le vendredi 28 octobre 2016 à Bolou-Kpodavé en est une action phare.

UNHCR
EN 1
CLIC 

UNHCR a été créé en 1951 pour venir en aide aux millions de réfugiés européens chassés par la seconde guerre mondiale.

La principale mission du Haut - commissariat des réfugiés (HCR) est de garantir la protection internationale des réfugiés et assurer le respect de leurs droits fondamentaux.